

ENGAGEMENT DE LA CHERCHEUSE¹ / ENGAGEMENT DU CHERCHEUR

La chercheuse ou le chercheur affilié à l'Institut nordique du Québec (INQ) s'engage à :

- 1) Prendre connaissance et à appliquer, dans la mesure du possible, les recommandations² des « Lignes directrices pour la recherche », un guide des bonnes pratiques en matière de recherche dans le Nord, pour elle ou lui, ses collaboratrices et ses collaborateurs, ses étudiantes et ses étudiants et son personnel qui effectuent des travaux de terrain dans le Nord ;
- 2) Aider au développement et participer, dans la mesure du possible, à l'ensemble des activités organisées par l'INQ ce qui inclut, sans s'y limiter : la réunion scientifique annuelle, la programmation scientifique, la gestion des infrastructures de recherche, la logistique des missions nordique et arctique, les relations avec les communautés nordiques, les partenariats avec le secteur privé et l'animation de la recherche nordique au Québec et au Canada ;
- 3) Fournir un CV canadien commun (CCV ou l'équivalent) à jour et consentir à ce que certains éléments³ soient extraits du CCV pour rencontrer les obligations de l'institution ayant signé l'entente d'adhésion de l'INQ ;
- 4) Faire mention sur son site WEB de son statut de chercheuse ou chercheur affilié à l'INQ ;
- 5) Identifier l'INQ sur tout projet de recherche financé par l'INQ.

Je _____ souscris aux énoncés ci-dessous, je m'engage à m'y conformer tout au long de mon affiliation à l'Institut nordique du Québec.

Signature de la chercheuse ou du chercheur

Date

Nom de l'Institution

CHERCHEUSES AFFILIÉES/CHERCHEURS AFFILIÉS doivent répondre à cette définition

Une chercheuse/un chercheur d'une institution d'enseignement supérieur œuvrant dans les domaines des sciences humaines, de la santé, des sciences sociales ou des sciences pures et appliquées et dont la majeure partie des efforts en recherche et en innovation abordent déjà et clairement les problématiques et enjeux nordiques - Nord du Québec (>49e parallèle) ou Arctique canadien et circumpolaire.

RECOMMANDATIONS tirées du Guide « Lignes directrices de la recherche »

Groupe de travail des Premiers Peuples, Institut nordique du Québec

« Il est important que le ou la chercheuse collabore de manière étroite avec les gens du milieu et s'assurant que la recherche proposée soit pertinente et ait des retombées significatives pour eux. Plusieurs façons de faire permettent de vivre harmonieusement cette collaboration:

- Assurer un transfert des compétences entre le ou la chercheuse et peuples autochtones ;
- Développer l'employabilité des peuples autochtones en priorisant l'embauche de ressources humaines locales et en formant ces personnes ;
- Jouer un rôle de modèle pour les jeunes des communautés en partageant avec eux non seulement ses connaissances, mais également son parcours de chercheuse/chercheur ;
- Mettre en place des outils bénéfiques et permanents pour les communautés ;
- Favoriser les achats et les services locaux lorsque le ou la chercheuse se retrouve en milieu nordique;
- Minimiser son empreinte écologique en ne laissant ni de déchets sur place ni d'équipement non utilisable par les habitants.

L'ensemble de ces recommandations s'inscrit d'ailleurs directement dans les valeurs de développement durable de l'INQ et répondent aux demandes et aux besoins des peuples autochtones. »

ÉLÉMENTS du CCV à extraire

Pour faciliter la tâche des administratrices et des administrateurs des universités membres de l'INQ qui doivent fournir certains renseignements - il a été convenu de recueillir les CCV des chercheuses et chercheurs affiliés - et le personnel de l'INQ verra à extraire les éléments pertinents de l'entente d'adhésion qui comprennent :

- a. les noms des chercheuses/chercheurs, étudiantes/étudiants, postdoctorantes/postdoctorants et du personnel professionnel impliqués ;
- b. les projets qui contribuent à l'INQ et le financement de ces projets ;
- c. l'implication, et la contribution des communautés ou organisations nordiques aux projets en lien avec l'INQ.

Veillez noter que les projets à vocation nordique ou arctique qui seront extraits des CCV, ne seront pas identifiés INQ mais qu'ils feront partie d'une banque de projets qui contribuent à répertorier l'expertise scientifique pour le développement durable du Nord du Québec. Les projets qui sont ou seront éventuellement financés par l'INQ seront identifiés avec un sceau INQ. L'idée d'avoir une banque de projets de recherche qui contribuent à acquérir des connaissances pour le Nord et l'Arctique fait partie des objectifs de développement de l'INQ.